



CC Loire et Vignoble (Siren : 245804521)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pouilly-sur-Loire
Arrondissement	Cosne-Cours-sur-Loire
Département	Nièvre
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/06/2000
Date d'effet	13/06/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Jacques LETE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Les Bardebouts
Numéro et libellé dans la voie	Route de Châteauneuf
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	58150 POUILLY-S/LOIRE
Téléphone	
Fax	
Courriel	C.C.LOIRE-ET-VIGNOBLE@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 177
Densité moyenne	29,14

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
58	Bulcy (215800426)	144
58	Garchy (215801226)	453
58	Mesves-sur-Loire (215801648)	732
58	Pouilly-sur-Loire (215802158)	1 744
58	Saint-Andelain (215802281)	521
58	Saint-Laurent-l'Abbaye (215802489)	231
58	Saint-Martin-sur-Nohain (215802562)	401
58	Saint-Quentin-sur-Nohain (215802653)	119
58	Sully-la-Tour (215802810)	660
58	Tracy-sur-Loire (215802950)	980
58	Vielmanay (215803073)	192

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Réalisation d'études et de travaux liés à l'écoulement pluvial et fluvial en prévention d'événements climatiques exceptionnels dans une topographie à risque pour lutter contre le risque d'inondation dans le cadre du Plan de Prévention de Risque Inondation (PPRI).</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Équipement social, socio-éducatif et médico-social 1) Participation à la réalisation des travaux nécessaires à l'équipement social, socio-éducatif et médico-social et prise en charge des dépenses d'entretien, ou de fonctionnement des équipements ainsi créés, notamment le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), le foyer-logement « Le Coteau des Vignes ». 2) Réalisation ou participation à la création d'un pôle médical. 3) Favoriser l'installation d'un médecin par paiement des études d'un étudiant en médecine de 3ème cycle. 4) Subvention au Centre Social et à l'APAD. 5) Acheminement des repas à domicile aux personnes âgées du canton. 6) Participation aux Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC). 7) Subventions au collège. 8) Subvention au Comité de jumelage.</i>
Développement et aménagement économique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

1) Réalisation de toutes opérations et tous travaux susceptibles de favoriser le développement économique et touristique, notamment : * Création, développement, gestion et promotion de zones d'activités intercommunales, * Construction de bâtiments relais sur les zones communautaires d'activités intercommunales, * A partir de l'existant, promotion et renforcement des activités commerciales, agricoles, artisanales, industrielles et touristiques par, notamment, la création, le développement, la gestion et la promotion d'une structure à vocation tourisme viti-vinicole.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : 1) Tout équipement nouveau structurant culturel et sportif d'intérêt communautaire autre que les équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire est de la compétence communautaire, 2) Les équipements culturels et sportifs existants à la création de la Communauté de communes autre que les équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire pourront devenir compétence de la Communauté de Communes sur décision du conseil communautaire selon les conditions de transfert définies par convention entre la Communauté de Communes et les Communes, 3) Gestion et entretien du gymnase, 4) Animation d'intérêt général et cantonal, culturelle, ludique, sportive et pédagogique.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Aménagement de l'espace

- Constitution de réserves foncières

1) Constitution des réserves foncières par l'acquisition de terrains pour les équipements d'intérêt communautaire, 2) Aménagement foncier d'intérêt économique, 3) Aménagement des sentiers de promenade et de randonnée répertoriés par la Fédération française de randonnée pédestre.

- Organisation des transports non urbains

Organisation du service de transport à la demande pour les personnes dépourvues de moyen de locomotion, à destination de Pouilly sur Loire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Création, aménagement et entretien de la voirie : 1) Gestion des voies communales du domaine public à l'exclusion des chemins ruraux. 2) Le rebouchage ponctuel est concédé par convention aux communes, ainsi que les travaux d'entretien des dépendances des voies publiques.

Développement touristique

- Tourisme

*1) Réalisation de toutes opérations et tous travaux susceptibles de favoriser le développement économique et touristique, notamment : * Création, développement, gestion et promotion de zones d'activités intercommunales, * Construction de bâtiments relais sur les zones communautaires d'activités intercommunales, * A partir de l'existant, promotion et renforcement des activités commerciales, agricoles, artisanales, industrielles et touristiques par, notamment, la création, le développement, la gestion et la promotion d'une structure à vocation tourisme viti-vinicole. 2) Aide au fonctionnement de structures touristiques existantes, du Pavillon du Milieu de Loire et de l'Office de Tourisme.*

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Incitation au développement de l'offre locative privée et publique notamment dans le cadre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Autres

- Autres

Gestion et entretien de la gendarmerie

Politique de la ville

- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Insertion et emploi Participation au plan local pour l'insertion et l'emploi et aux institutions favorisant l'emploi

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)